

Marie Moret à Antoine Piponnier, 16 novembre 1896

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-57

Collation4 p. (369v, 370r, 371v, 372r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Antoine Piponnier, 16 novembre 1896, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/46506>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [16 novembre 1896](#)

Lieu de rédaction 14, rue Bourdaloue, Nîmes (Gard)

Destinataire [Piponnier, Antoine \(1844-1902\)](#)

Lieu de destination Guise (Aisne) - Familistère

Description

Résumé Sur la reprise des dissensions entre la ville et le Familière que Marie Moret déplore « le triomphe des malentendus ». Questions sur la composition de la commission et les élections. À propos de la caisse de secours mutuels au Familière : Marie Moret tient de Godin un exemplaire du règlement de l'usine de 1857, dont la rubrique « des secours » traite des avances faites aux ouvriers nécessiteux et d'une « caisse des amendes ». Ce document ne mentionne pas les cotisations des ouvriers mises en place dès 1865 au Familière, avant la constitution des caisses de prévoyance en 1870. Pose plusieurs questions sur les cotisations des ouvriers : leur date d'introduction dans l'usine, leur taux, leur obligation. Demande si Piponnier pourrait se procurer le vieux règlement de l'usine ou de l'ancienne caisse de secours. Sur l'article consacré au Familière dans le journal *L'Illustration*. En post-scriptum, informe de la bonne réception de l'objet envoyé par Piponnier et indique que la chaufferette réparée a fait l'admiration de Marie-Jeanne Dallet.

Support Le nom du correspondant, Piponnier, est manuscrit au stylo-bille sur la copie de la lettre à la suite de l'appel de la lettre : « Cher Monsieur ». Un signet portant le nom de Piponnier manuscrit au stylo-bille est placé entre les folios 369 et 370 du registre de la correspondance.

Mots-clés

[Actualité](#), [Appareils de chauffage](#), [Archives](#), [Articles de périodiques](#), [Conflit](#), [Familière](#), [Mutualité](#)

Personnes citées

- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Fabre, Auguste \(1839-1922\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées [L'Illustration : journal universel, Paris, 1843-1944](#).

Lieux cités

- [Guise \(Aisne\) - Familière](#)
- [Guise \(Aisne\) - Familière : usine](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023